



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 09367

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	e BT / TBT e	<u>xistante</u>	
N° de rapport: 23/120209/01			
Concerne : A contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation : □ maison □ appartement □ autres :			*********
Demandeur: Colt TI Colock Self No			
Personne sur place :	√		
Adresse de la visite : Mue Noi DANS, Q1	410	2 10uc	Chee
Date de visite : 09/02/1/Pate d'émission : 09/02/1/Références clier	nt:NE		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis	278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :			
Tension d'utilisation : ✓ Protection générale du branche Nombre de tableaux : ✓ r			0
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	TOTTIBLE de circa	its terrimaux	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	dolog.
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		~	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		2	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		- A	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	10	X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	1956	V	
Résistance de dispersion de la prise de terre : Rolling de la prise de terre :	Pa	2	
Résistance de dispersion de la prise de terre :	I de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Manquements / Notes : /			
Voix ANN exe			
			188 BH 15 15 B
THE REPORT OF THE PROPERTY OF		e een ng g = ca ca na a sa saan a = a	THE RESERVE OF THE RE
Conclusion:	1000 EL 4040401 EL		20
			AP/
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntròle périodiqu	e est à effectuer	dans SOCO
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signa	e complémentai ature de l'acte d	re est à exécuter le vente.	par EC
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentaix	est à exécuter ;	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/

Nom et visa du demandeur pour réception :

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBI

SOCOLEC

www.certigreen.be

1/2

WWW. Certigreett. D Tél. 0471/580.708

Tél. 0471/580.708

SOCOTEC BELGIUM ASBE TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vináve 64/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)

Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 4954 23/1/02 09/01	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffee	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	Val.
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Aprècia de flour fichique de l'installable Le type de câble de l'est grue de l'installable Le character de l'est grue de l'est grue Clade le a tecon de hiermen dans pa tofolité dons le pe ples de l'est suivant de l'est suivant de l'est de l'est de l'est de l'est suivant de l'est de l'e	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1